

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20260322-DLB04_22032026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026

NOMENCLATURE : 5 - 1

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 MARS 2026

ELECTION DE QUATORZE ADJOINTS AU MAIRE

Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT

L'article L. 2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales stipule que :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants. »

Il y a lieu de procéder à l'élection de quatorze adjoints au maire.

Ont été reçues les candidatures de :

. liste "LENS TOUJOURS" :

- 1) Monsieur Jean-Pierre HANON
- 2) Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH
- 3) Monsieur Pierre MAZURE
- 4) Madame Sophie KAUFMANN
- 5) Monsieur Thibault GHEYSENS
- 6) Madame Hélène CORRE
- 7) Monsieur Jean-François CECAK
- 8) Madame Ludivine DEGOUVE
- 9) Monsieur Chérif OUDJANI
- 10) Madame Adeline DAVID
- 11) Monsieur Farid BOUKERCHA

Adjoint de quartier :

- 12) Madame Laure MEPHU NGUIFO
- 13) Monsieur Jean-Christophe DESOUTTER
- 14) Madame Maryse BARBAUT

. liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" :

- 1) Monsieur Maxime OZOG
- 2) Madame Isabelle COROENNE
- 3) Monsieur Alexis AUDANT
- 4) Madame Frédérique LAUWERS
- 5) Monsieur Jonathan PONTHEU
- 6) Madame Virginie ZAVODSKI
- 7) Monsieur Serge DE SCHEPPER
- 8) Madame Marie MAY
- 9)
- 10)
- 11)

Adjoint de quartier :

- 12)
- 13)
- 14)

Ces candidatures ont été retirées avant le vote par la liste « Ensemble, sauvons Lens ! »

A l'issue des opérations de vote en séance au scrutin secret, les résultats ont été les suivants :

INSCRITS : 39

VOTANTS : 39

ABSTENTIONS : 0

**BULLETINS ET
ENVELOPPES NULS** : 0

BULLETINS BLANCS
(en ce y compris les
enveloppes sans bulletin) : 9

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES ... : 30

MAJORITE ABSOLUE : 16

ONT OBTENU :

. liste "**LENS TOUJOURS**" 30 voix

Il a été relevé 9 enveloppes sans bulletin.

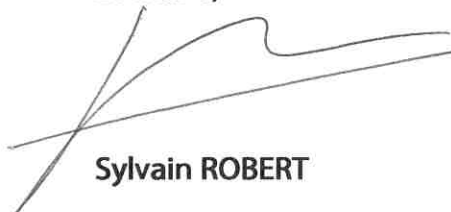
Sont donc déclarés élus, à la majorité absolue des suffrages exprimés, au 1er tour de scrutin :

- 1) Monsieur Jean-Pierre HANON
- 2) Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH
- 3) Monsieur Pierre MAZURE
- 4) Madame Sophie KAUFMANN
- 5) Monsieur Thibault GHEYSENS
- 6) Madame Hélène CORRE
- 7) Monsieur Jean-François CECAK
- 8) Madame Ludivine DEGOUVE
- 9) Monsieur Chérif OUDJANI
- 10) Madame Adeline DAVID
- 11) Monsieur Farid BOUKERCHA

Adjoint de quartier :

- 12) Madame Laure MEPHU NGUIFO
- 13) Monsieur Jean-Christophe DESOUTTER
- 14) Madame Maryse BARBAUT

Le Maire,



Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,



Inès ESSAIDI

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Pôle Vie de la Cité –
Accès aux services publics
et ressources internes
Service Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Véronique BLOTTIAUX
Réf : VB/BB

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 23 MARS 2026

=====

SEANCE DU 22 MARS 2026

=====

L'an deux mille vingt-six, le dimanche 22 mars, à 10 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Pierre MAZURE, doyen d'âge de l'assemblée, jusqu'à l'élection de Monsieur Sylvain ROBERT en qualité de Maire, et sur convocation en date du 17 mars 2026.

Etaient présents : M. ROBERT, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. LANNOY, Mme KAUFMANN, M. OUDJANI, Mme GLEMBA, M. COURCOL, Mme ESSAIDI, M. HANON, Mme DAVID, M. CECAK, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mme PETERSEN, M. LOURDEL, Mme CORRE, M. GHEYSENS, Mme BARBAUT, M. DAUBRESSE, Mme DEGOUE, Mme BRAET, M. MAZURE, Mme ROPERTO, M. NYCZ, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme DUPUIS, M. BILLEBAULT, Mme NION, M. CLAVET, Mme COROENNE, M. OZOG, Mme ZAVODSKI, M. AUDANT, Mme LAUWERS, M. PONTHEU, Mme MAY, M. DE SCHEPPER.

Etait excusé :

M. WATTIER, ayant donné pouvoir à M. ROBERT.

Etait absent : /

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Inès ESSAIDI, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.